

Extrait du conseil municipal d'avril 2010
Sur l'adoption du plan vélo.

RAPPORTS PRESENTÉS PAR Yves MARTRET

20100457 .- VOIRIE URBAINE ET STATIONNEMENT - VELOS - PLAN DU RESEAU STRUCTURANT - APPROBATION.-

M. MARTRET : Il s'agit, par cette délibération, de recueillir votre approbation concernant le plan du réseau structurant vélo, c'est-à-dire le plan des pistes cyclables au Havre.

M. BERTRAND : Le plan de déplacement vélo que vous nous proposez est intéressant, puisqu'il augmente le nombre de kilomètres cyclables à l'horizon 2014 et même après. Cependant, il appelle de notre part quelques remarques, que j'avais d'ailleurs formulées lors de précédents conseils municipaux. Nous avons l'impression que vous avez surtout instauré des voies pour les deux-roues, là où il y avait des opportunités. Des voies larges qu'il fallait réduire pour diminuer la vitesse des automobilistes, c'est bien pour commencer. Mais ensuite, il faut réfléchir à la fois à la cohérence de l'ensemble et favoriser les flux de circulation entre les quartiers, et dans les quartiers eux-mêmes. Le schéma que vous nous proposez montre clairement que ce n'est pas le cas. Vous augmentez le nombre de kilomètres pour les vélos, mais ces kilomètres mis un peu bout à bout ne font pas un ensemble permettant un développement fort des déplacements en vélo.

Nous voulons donc insister sur trois points particuliers :

- les liaisons ville haute/ville basse ;
- la sécurisation des parcours, notamment l'aménagement des carrefours ;
- l'aide à la mise en place, avec les entreprises, les administrations, et les services, de plans de déplacement des personnels.

Premièrement, nous savons que notre ville est bâtie sur deux niveaux. Or, il n'existe que le funiculaire pour relier mécaniquement les deux niveaux. Avez-vous des éléments d'information à nous communiquer sur la réfection éventuelle de l'escalier roulant ou la mise en place d'un autre lien ? Dans l'Agenda 21, une action était d'ailleurs prévue sur ce point.

La sécurité rejoint ce premier point. Au Havre, les voies montantes et descendantes sont à très forte pente. Elles sont donc dangereuses pour les deux-roues, il faudrait les sécuriser davantage. Les carrefours restent des obstacles que les utilisateurs actuels franchissent en mettant en jeu leur sécurité et celle des autres usagers de la route. Je l'ai vécu encore ce matin, à la sortie de Rouelles et l'entrée de notre ville. Décidément, nous parlons beaucoup de la commune associée de Rouelles. La piste a été retracée, elle se termine à environ 5 à 10 mètres du carrefour, mais le trottoir n'a pas été surbaissé. Nous nous interrogeons sur ce franchissement dangereux. Je pourrais comme cela multiplier les exemples. J'ai personnellement essayé de franchir – je ne le ferai plus – le giratoire Jenner, c'est très périlleux. Souhaitons qu'à l'issue des travaux les vélos puissent rouler en meilleure sécurité.

Enfin, nous pensons que la Ville devrait aider les entreprises, les administrations, les services, notamment du centre ville, à mettre en place, pour et avec leur personnel, des plans de déplacement favorisant l'usage des deux-roues, des locaux de stationnement sécurisé, certes, mais aussi des circuits repérés, empruntant les pistes actuelles pour que les salariés soient réellement incités à prendre le vélo plutôt que la voiture.

Notre groupe votera donc en faveur de cette délibération, en souhaitant que nos réflexions et propositions soient prises en compte. Merci.

M. le Maire : De mémoire, la réhabilitation de l'escalier roulant, pour lequel Agathe CAHIERRE plaide de façon constante, a été évaluée à 15 millions d'euros. C'est quand même beaucoup d'argent.

M. LOGIOU : Je ne veux rien rajouter à ce qu'a dit Yves BERTRAND, mais vous nous demandez de voter sur un plan, sans que nous sachions de façon concrète : quel type de voie, à quel endroit exactement, quelles sont les rues, etc. Un effort est consenti sur le nombre de kilomètres, et nous en prendrons acte, mais ce serait mieux si nous avions des documents un tout petit peu plus précis, M. le Maire.

M. le Maire : C'est sur le site. Vous vous intéressez au vélo, mais d'autres s'intéressent à d'autres sujets. Nous ne pouvons pas tout mettre sur papier. Le site doit pouvoir vous donner toutes les informations que vous souhaitez. Il faut s'habituer à pianoter, M. LOGIOU. C'est très important.

Mme PICARD : C'était pour dire qu'à l'horizon tramway, il y aura aussi le franchissement par le tunnel Jenner. On pourra prendre le tramway avec son vélo. Je soumettais tout à l'heure à Daniel OZANNE, l'éventualité d'une gratuité du tramway entre le Rond-Point et le tunnel Jenner, pour inciter, pourquoi pas, à prendre le vélo pour ce franchissement ville haute/ville basse.

M. le Maire : Nous avons une experte en la personne de Nathalie PICARD.

Mme LAHOUSSAINE : Nous avons en effet parlé des questions de sécurité routière, du franchissement de la ville haute/ville basse, du développement des transports en commun, de gratuité, qui intègrent le vélo. Je ne reviendrais pas là-dessus. C'est vrai que ce plan est une avancée, mais en matière de concertation, il ne s'agit pas de pianoter sur Internet. Vous êtes méprisant, lorsque vous dites cela, et cela ne me plaît pas. Actuellement, le plan des modes doux est travaillé avec la CODAH. Vous n'avez pas accepté que l'opposition siège à la CODAH, donc acceptez que ce lieu soit un lieu de débat, d'échange et de réflexion. Nous voulons en faire partie. Nous représentons aussi les Havrais, et nous avons aussi notre mot à dire là-dessus. Il ne s'agit pas que de s'informer sur Internet.

M. le Maire : Mme LAHOUSSAINE, pour avoir été pendant quinze ans dans l'opposition, au moment où vos amis dirigeaient la mairie, je peux vous dire que l'atmosphère était toute différente. C'était insupportable. Vous n'y étiez pas, vous ne vous en souvenez pas. Moi, j'étais dans l'opposition. Croyez-moi, nous traitons l'opposition comme elle n'a jamais été traitée du temps où les communistes étaient au pouvoir. Jamais ! Regardez les délibérations, vous verrez comment cela se passait. C'était scandaleux ! Alors ne nous faites pas un procès sur l'information. Quant à votre représentation au niveau de la Communauté d'agglomération, vous ne pouvez à l'évidence pas y être. Cela ne se fait dans aucune ville ! Pour quoi faire ? Pour critiquer, pour voter contre nos projets ? Pourquoi voulez-vous que nous fassions cela ?

J'ai l'air de plaisanter, mais vous n'imaginez pas. Agathe CAHIERRE l'a vécu, Brigitte DUFOUR également, nous n'étions pas très nombreux, l'atmosphère était insupportable ! Annie GUILLEMET s'en souvient. Je me rappelle le premier jour de mon élection. Je n'ai pas pu m'exprimer, tellement les braillards du fond avaient été convoqués pour m'empêcher de faire mon discours.

(Applaudissements)

M. PAUL : Ce n'est pas vrai ! (sans micro)

M. le Maire : Vous le savez parfaitement ! Voulez-vous le compte rendu du Conseil municipal ? je vous en apporte la preuve la prochaine fois ! Et je demanderai que le Conseil municipal soit informé de la manière dont cela s'est passé !

M. MIGRAINE : Concernant le vélo, qui était le sujet de départ, je crois qu'il faut aussi habituer les automobilistes à la présence des vélos. Il n'y a pas que les pistes cyclables. Les pistes cyclables, c'est bien, mais il faut aussi que les automobilistes s'habituent à la présence des vélos dans les rues, et inversement. Le Vél'H sera un instrument pour augmenter le nombre de cyclistes, et que les

automobilistes s'habituent à leur présence. Moi, je fais du vélo sans aucun problème sur les rues normales, dans le tunnel Jenner, et cela ne me pose aucun problème.

M. LOGIOU : En effet, Marc MIGRAINE a raison, nous parlions du vélo. J'ai du mal à comprendre pourquoi, dans des Conseils, le sujet part sur des choses d'il y a quinze ans. C'est certainement fort intéressant pour ceux qui y étaient à l'époque, mais je pense que les gens qui ont voté pour vous et pour nous s'interrogent sur ce qui va se passer demain. C'est donc surtout cela qui est intéressant. Je vous le répète, malgré tout, vous nous habituez à mieux d'habitude, lorsque vous nous donnez des plans. Or, pour cette délibération, nous n'avons rien. Je veux bien pianoter, mais dites-moi où et comment pour avoir un peu plus d'information sur ce projet. En plus, je n'ai pas de chance, je suis daltonien. Lorsque je regarde le projet, j'ai du mal à reconnaître les couleurs. Objectivement, ce dossier demande une information plus importante. S'il y a quelque part où nous pouvons regarder et savoir, tant mieux. C'est ce que je demande. C'est tout.

M. le Maire : Je comprends, M. LOGIOU, mais il y a aussi les groupes d'étude et les commissions. C'est là où se font les débats. Je pense que vous y participez, comme tous les membres du Conseil municipal. Comment voulez-vous qu'en Conseil municipal, nous débattions sur un projet d'itinéraire vélo ? Nous ne sommes pas là pour cela.

M. PAUL : Juste parce que vous avez affirmé tout à l'heure, M. le Maire, un certain nombre de choses qui ne sont pas tout à fait exactes. Vous le savez bien, mais vous êtes coutumier du fait. A partir du moment où une question de l'opposition vous gêne, vous vous réfugiez dans des affirmations qui ne correspondent pas tout à fait, je dirais même loin s'en faut, à la réalité. En tout cas, à la réalité de la présidence qu'exerçait avant vous ici André DUROMÉA.

M. le Maire : Je demanderai que l'on sorte le compte rendu de la réunion du Conseil municipal de 1987. Je demanderai aussi que l'on sorte une des dernières délibérations qui nous avait marqués, Agathe CAHIERRE m'en rappelait le souvenir il y a un instant. C'était un débat sur le choix de l'opérateur pour un dossier qui traînait depuis vingt ans : Coty. Je me rappelle très bien le débat entre le groupe socialiste et le groupe communiste. M. FOUILLAND était le porteur du projet, et André DUROMÉA l'a interrompu lors du Conseil municipal en disant : « FOUILLAND, tais-toi, tu mens ! ». Nous étions médusés !

M. SALADIN : Mes chers collègues, nous pouvons bien sûr que nous réjouir de ce schéma vélo, qui permettra, dans les années qui viennent, de faire du Havre une ville attirante pour les cyclistes et donc pour les jeunes à haut potentiel, créatifs de richesse, et entrepreneurs, puisqu'à l'heure actuelle, c'est un des critères de choix qui attire les créatifs et les entrepreneurs. Toutefois, je voudrais vous mettre en garde. Les cyclistes, vous leur donnez cela, mais vous ne savez pas où ça va. J'en veux pour preuve les derniers renseignements que je viens d'avoir sur Copenhague. Copenhague compte deux millions d'habitants, possède un produit intérieur brut (P.I.B.) qui nous ferait rêver, et a 40 % de part modale vélo. Or, le Maire envisage de porter ce taux à 50 %, c'est-à-dire pratiquement tout à vélo. Pourtant, Copenhague est déjà bien doté en équipement cyclable, puisque c'est un des musts sur le plan mondial. On se déplace pour aller visiter Copenhague, tant cette ville est parfaite à ce niveau. Le Maire a décidé de lancer un grand plan d'autoroutes à vélo, c'est-à-dire que ce plan que nous venons de voter ne me laisse augurer aucun calme dans le domaine des transports actifs pour les années qui viennent.

M. le Maire : Copenhague a un grand Maire, il faut le dire. Il faudra peut-être le faire venir à vélo pour nous expliquer comment il fait.

M. PHILIPPE : Lors d'un précédent Conseil municipal, Laurent LOGIOU avait pris soin de rappeler que nous avions une vie commune, quasiment. Je voulais juste vous dire que nous avons appris qu'il était quand même daltonien, ce qui est dangereux lorsqu'on est à vélo, puisqu'il y a des feux verts et rouges. Et lorsqu'on est socialiste, confondre le vert et le rouge... Je voulais donc lui dire de faire bien attention à chaque fois.

M. MARTRET : Beaucoup de choses ont été dites. Je crois qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit du réseau structurant. De plus, il faut quand même noter une première chose, qui est que la liaison est/ouest a été réalisée, de la Brèque à la plage, et que la liaison entre la véloroute du littoral, qui vient d'Etretat, et la véloroute du val de Seine qui s'en va vers Rouen, a été réalisée. Puis, pour la fin de la mandature, la liaison nord/sud sera une réalité, avec des difficultés, parce que naturellement passer à travers Sanvic n'est pas une chose aisée, vous vous en doutez certainement. Donc on peut toujours tout critiquer, mais je pense que les efforts consentis par la ville ont été très importants ces dix dernières années. L'ambition est d'arriver, au-delà de 2014, entre 120 et 130 km de pistes ou bandes cyclables, puisqu'on ne peut pas faire des pistes partout.

M. le Maire : Merci beaucoup, M. MARTRET. Nous les baptiserons « autoroute ».

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
